

MATIERES / UE / MODULES	JOURS	DATES	TYPE D'EPREUVE	HORAIRES				SALLES D'EXAMEN
				APPEL / COPIES	DEBUT DE L'EPREUVE	DUREE DE L'EPREUVE	DUREE AVEC 1/3 TEMPS	
UE 1.1 S5 - LEGISLATION, DEONTOLOGIE, ETHIQUE								
Législation	Jeudi	9 janvier 2025	CT-ECRIT	8h30	9h00	1 heure	1 heure 20	Amphi 3
UE 1.2 S3 - ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL								
	Mardi	14 janvier 2025	CT-ECRIT	8h30	9h00	2 heures	2 heures 40	Amphi 3

Ce calendrier vaut convocation individuelle.

CONSIGNES CI-DESSOUS :

RAPPEL RELATIF A L'ASSIDUITE :

Conformément au règlement des études de la formation, "**seuls sont autorisés à se présenter à la 1ère session des épreuves de validation des connaissances théoriques et pratiques, les étudiants ayant eu une assiduité suffisante, soit trois absences maximums non justifiées par semestre**". Le semestre comprend la période légale de convocation (du jour de la transmission de celle-ci au 1er jour des épreuves) jusqu'à la fin de la dernière épreuve.

Limoges, le